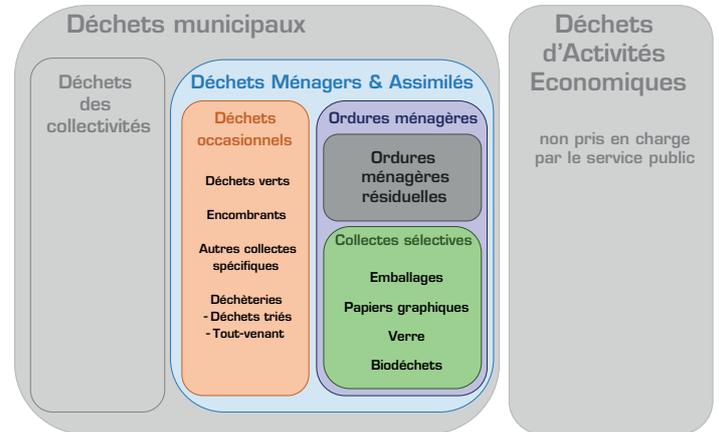




Tous les ans, l'ORDIF réalise une enquête sur la gestion des déchets ménagers et assimilés pris en charge dans le cadre du service public. Les résultats de cette enquête sont restitués dans un rapport annuel qui dresse un bilan des quantités de déchets gérées en Île-de-France.

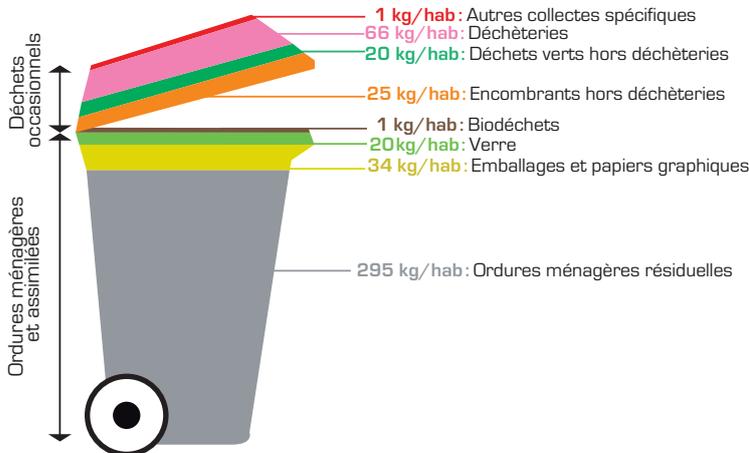
Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) sont composés :

- Des **Ordures Ménagères et Assimilées (DMA)** qui désignent l'ensemble des déchets produits quotidiennement par les ménages. Cela comprend également les déchets des professionnels qui peuvent être collectés en mélange avec les déchets des ménages. On parle alors de déchets « assimilés » aux déchets ménagers ;
- Des **déchets occasionnels** qui désignent l'ensemble des déchets produits de façon ponctuelle par les ménages : déchets verts issus de l'entretien des jardins, déchets dangereux des ménages, DEEE, encombrants, déchets de construction et de démolition, etc.

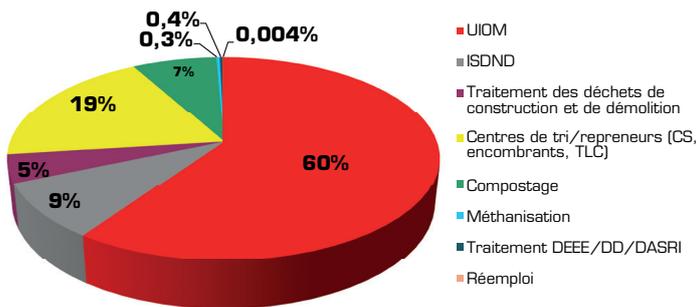


En 2013, un francilien a produit 462 kg de DMA

Cela représente une baisse de 11 kg/hab par rapport à 2012, et de 45 kg/hab depuis 2000.



Destinations de traitement des DMA en 2013 : plus d'une tonne sur deux incinérée



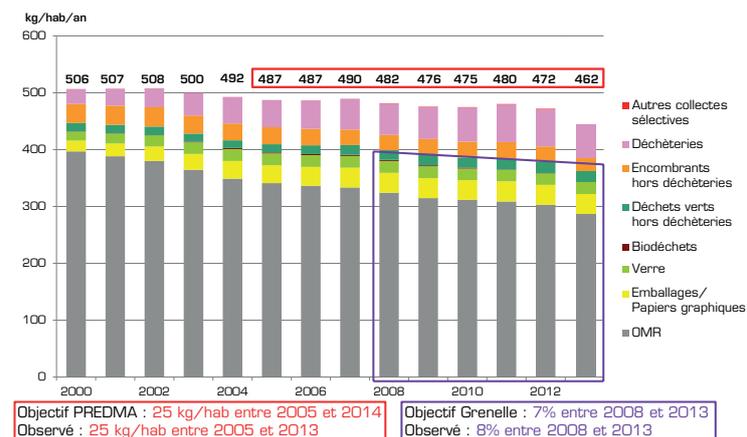
Destinations de traitement des DMA en Île-de-France en 2013 (méthode Grenelle)

L'objectif Grenelle national préconise d'orienter 45% des DMA vers le recyclage d'ici 2015. En 2013, en Île-de-France, ce sont 27% qui ont été orientés vers cette voie.

Quid des objectifs ?

L'objectif **Grenelle** visant à réduire de 7% la production d'OMA entre 2008 et 2013 à l'échelle nationale a été atteint en Île-de-France puisque l'on y observe une baisse de 8% des DMA sur cette période. Par ailleurs, l'objectif **PREDMA** (Plan Régional d'Élimination des DMA) vise à réduire de 25 kg/hab la production globale de DMA entre 2005 et 2014. En 2013, en moyenne, les Franciliens répondaient à cet objectif puisque la production de DMA a diminué de 25 kg/hab depuis 2005.

Évolution des ratios de collecte des DMA en IDF entre 2005 et 2014



La baisse observée peut avoir plusieurs explications :

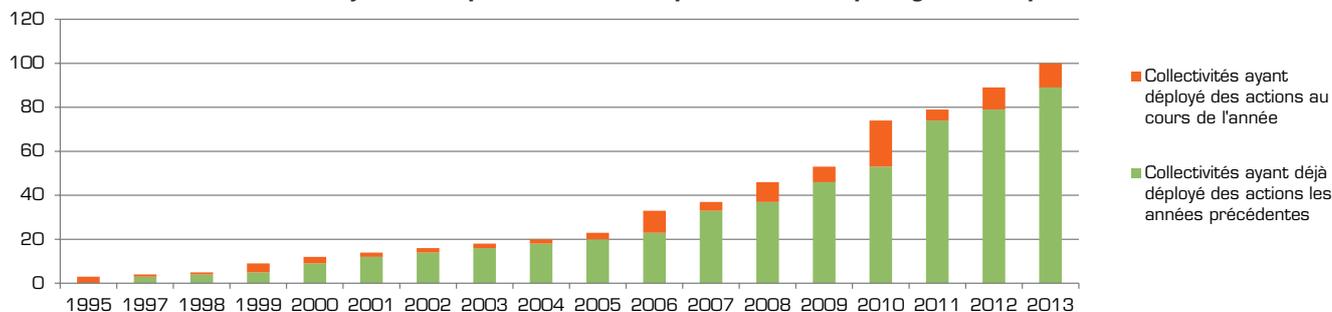
- Les **actions de prévention** mises en place en ou hors PLP (Programme Local de Prévention) et plus récemment la **crise économique** ont pu jouer un rôle en impactant le comportement de consommation des ménages ainsi que la production de déchets assimilés. Ainsi une partie de la baisse observée peut être qualifiée de « réelle » ;
- Une partie des DMA autrefois collectés par le service public a pu être détournée vers **d'autres circuits de collecte** (déchets de professionnels suite à l'instauration de la redevance spéciale, déchets ménagers suite à la mise en place de filières REP, déchets de voirie collectés par les collectivités dans le cadre de leur compétence Propreté, etc.). Ainsi une partie de la baisse observée peut être définie comme « artificielle ».

Zooms thématiques

Le compostage domestique

La promotion du compostage domestique continue de s'étendre en Île-de-France, notamment à l'occasion des actions soutenues via les PLP. En 2013, **près de la moitié des collectivités franciliennes** ayant la compétence *Collecte* avaient déjà déployé des actions de promotion du compostage domestique sur leur territoire.

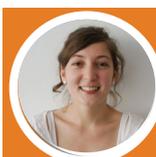
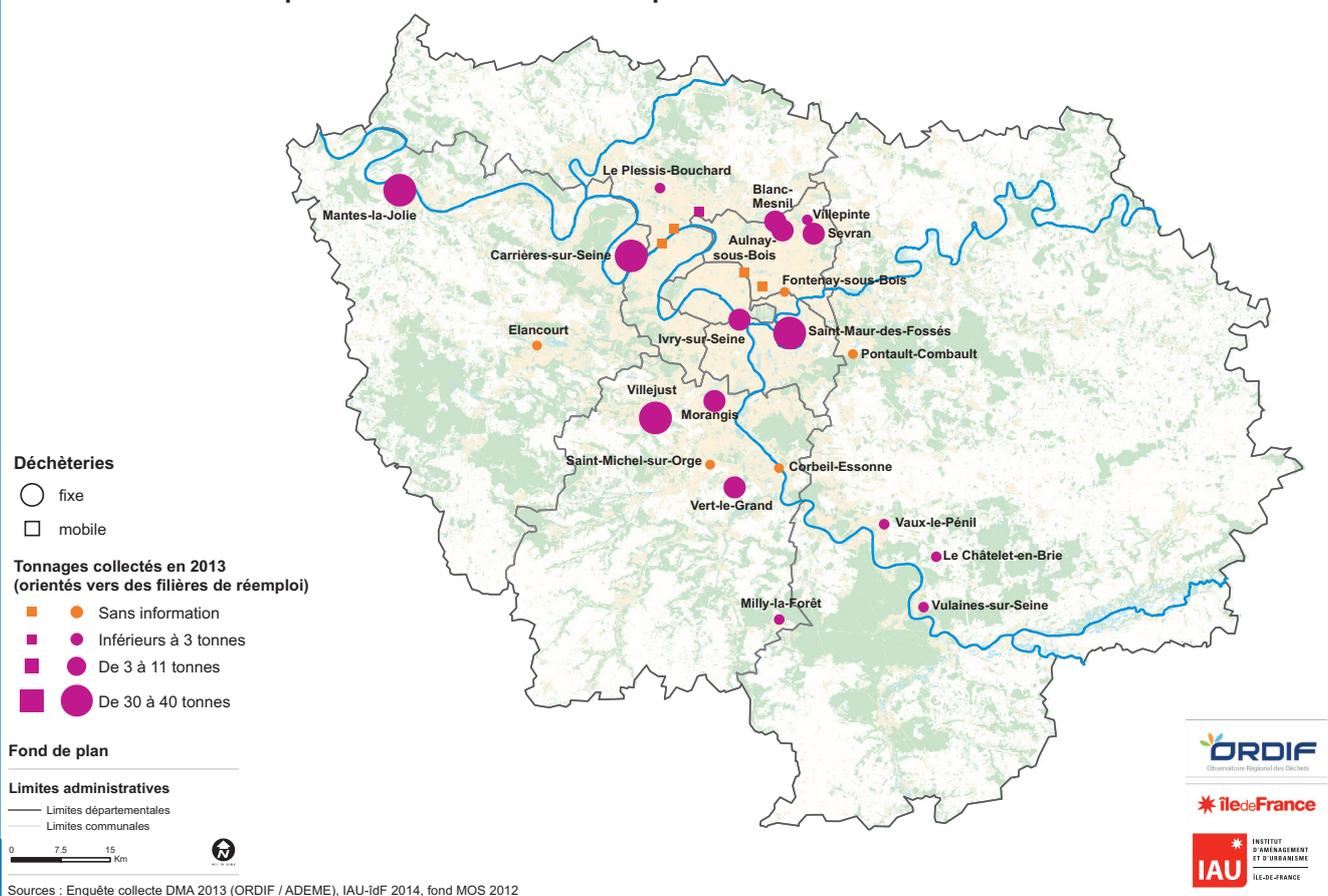
Évolution du déploiement des collectivités à compétence *Collecte* ayant mis en place des actions de promotion du compostage domestique



Le réemploi en déchèteries

En 2013, **21** des 173 déchèteries fixes franciliennes avaient mis en place une zone dédiée au réemploi. Près de **190 tonnes** de déchets ont été réemployées en 2013 contre 47 tonnes en 2012. Ce service tend à se développer, notamment à l'occasion de la construction de nouvelles déchèteries. Les collectivités réalisent des **partenariats** avec des structures de **l'Economie Sociale et Solidaire** telles que les ressourceries/recycleries, Emmaüs ou encore des associations locales afin que celles-ci récupèrent les déchets déposés dans les caissons de réemploi pour les revaloriser et leur donner une seconde vie.

Le déploiement des zones dédiées au réemploi sur les déchèteries franciliennes en 2013



Aurore MEDIEU
 Chef de projets DMA et REP
 Courriel : a.medieu@ordif.com
 Tel. 01 83 65 40 61



En savoir plus : www.ordif.com
 Le document complet: Le rapport Déchets Ménagers et Assimilés 2013
 Une autre synthèse: Organisation institutionnelle en 2013